ECOLE ELOI JULENON
INFORMATIONS RENTREE DU 16 AOÛT 20201

Fonctionnement de l'école pour l'accueil des élèves à partir du lundi 16 août 2021 dans le respect du nouveau protocole sanitaire.

https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257

Ce protocole définit 4 niveaux de graduation. Dans l'académie de la Réunion, la rentrée se fera en appliquant les mesures définies au niveau 2 de cette échelle de graduation, de couleur jaune. Tous les élèves seront accueillis en présentiel.

1.Accueil des élèves

Les horaires : Les horaires habituels sont en vigueur :

Matin : 8h00/11h30

Après-midi : 13h15/15h45

Les élèves sont accueillis par les enseignants à partir de 7h50 le matin et 13h05 l'après-midi.

Seuls les élèves de Petite Section de maternelle auront une rentrée échelonnée (cf.tableau d'accueil des élèves de PS mis sur le blogue avant les vacances).

Modalités d'accueil :

- **Entrée portail principal** : **élèves de la maternelle au CE1**. Exceptionnellement en ce premier jour de rentrée, les parents des élèves du CP au CE1 sont autorisés à accompagner leur enfant dans la cour après désinfection des mains à l'entrée. Le port du masque est obligatoire au sein de l'établissement. Les élèves se rendront dans la cour du haut où ils seront accueillis par les enseignants.
- **Entrée portail du haut** : **élèves du CE2 au CM2. Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'établissement** (sauf pour les nouveaux arrivants). Il est demandé aux élèves de ramener les effets trop encombrants ou lourds le lendemain. Les élèves seront accueillis par des enseignants qui leur indiqueront le nom de leur enseignant et le lieu où ils iront se ranger.

A la sortie des classes, les parents de maternelle récupèrent leurs enfants dans la classe dans le respect des gestes barrières.

Les élèves de CP et CE1 seront accompagnés par les enseignants au portail principal (sauf pour ceux restant en garderie). Les élèves du CE2 au CM2 seront accompagnés au portail du haut par leurs enseignants.

2.Les mesures sanitaires

*Les gestes barrières

- Le lavage des mains est essentiel : à l'eau et au savon, toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Séchage à l'air libre. A défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée. Elle se fait sous l'étroite surveillance d'un adulte.

Quand ? A l'arrivée dans l'école/ Avant-après le repas / Avant-après la récréation / Après le passage aux toilettes / Le soir avant de rentrer chez soi.

Il est conseillé aux élèves de se munir d'une gourde ou bouteille personnelle (qu'ils pourront remplir aux robinets après s'être lavé les mains).
Le port du masque (masque assurant une filtration supérieure à 90%) est obligatoire pour l'ensemble des personnels et pour les élèves de l'élémentaire à partir du CP en intérieur et en extérieur.
L'enfant doit disposer à minima de deux masques par jour (prévoir des masques de rechange). Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.
Pour les élèves de maternelle, le port du masque est proscrit.

*L'aération des locaux : L'aération fréquente des locaux reste une des principales mesures collectives de réduction du risque de transmission du SARS-CoV-2, les salles sont aérées de façon régulière : 15 min avant le début de la journée / A chaque récréation /Au moment du déjeuner.

*La limitation du brassage : la limitation du brassage par niveau de classe est obligatoire. Les récréations sont échelonnées par cycle et des zones spécifiques sont délimitées.

*Rôle des parents : Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le respect des gestes barrières : explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables.

Ils surveillent l'apparition d'éventuels symptômes avant qu'ils ne partent à l'école (la température doit être inférieure à 38°C). **Il est nécessaire de déclarer à l'école la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si l'élève est concerné.**

*désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service.

Fermeture de classe :
Un cas de Covid dans une classe entrainera la fermeture de celle-ci pour 7 jours.

Bonne rentrée à tous !